

# L'Etrille Curtilloise

Communications d'aujourd'hui



## Le mot du Syndic



Bonjour à vous, habitants de Curtilles,

Nous voici arrivés dans la dernière ligne droite de cette législature qui a permis à notre commune de poursuivre son chemin de manière autonome et sereine tout en étant dans la mesure du possible à l'écoute des besoins de notre population.

Les élections de février ont permis à 3 membres de continuer leur travail au sein de la Municipalité tandis que deux Municipaux ont décidé de s'arrêter là, Laurent Aguet après 22 ans de bons et loyaux services au sein de notre village avec notamment le dicastère des écoles ainsi que Willy Chuard dit « le shérif » qui a raccroché son fusil de Municipal de police.

Un autre changement important au niveau de l'administration communale a été le départ, après 18 ans de bons et loyaux services, de notre secrétaire municipale Myriam Marquard. Merci à elle pour le travail effectué tout en lui souhaitant pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

Son remplacement n'a pas été simple à concrétiser mais après avoir effectué plusieurs entrevues, avec de très bonnes candidates, nous nous sommes décidés à engager Mme Doris Agazzi,

habitante de Moudon, qui va venir s'installer à Curtilles cet été. Elle a pris les tâches à bras le corps et s'est rapidement trouvée à l'aise dans ce nouveau métier.

Même si de grandes décisions n'ont pas forcément été prises durant cette législature, force est de constater que plusieurs projets importants pour notre commune ont été mis sur les rails et pourront, je l'espère, voir le jour dans les années à venir. Que ce soit le projet de rénovation de notre Café Fédéral accompagné de la construction d'un bâtiment communal qui doit avant tout être un projet fédérateur pour l'ensemble de la population ou l'agrandissement de notre réseau de défense incendie sur les fermes des Obèques et de Prévondens.

Un autre enjeu d'importance pour le début de la prochaine législature concernera la mise en conformité de notre Plan Général d'Affectation pour respecter la Loi sur l'Aménagement du Territoire que le peuple Suisse a voté à une large majorité en 2013.

De ce fait, nous n'échapperons pas aux mesures valant pour un bon nombre de communes du canton et devons dézoner une partie de nos surfaces constructibles.

### Sommaire

L'Edito du Syndic	2
<a href="http://www.curtilles.ch">www.curtilles.ch</a>	
Les nouveautés	3
Le portrait et la famille de Michel Schäppi	4 - 5
Balades et promenades à Curtilles	6 - 7
Souvenirs d'une maîtresse d'école	8
Municipalité, Les Sortants et les Nouveaux	9
Gaston Protti 90 ans	10
Agenda et infos	11

En attendant tous ces défis de taille, je vous laisse parcourir tranquillement ce 6<sup>ème</sup> exemplaire de l'Etrille Curtilloise et bien sûr d'aller jeter un œil à notre nouveau site internet qui a été remis au goût du jour et dont un aperçu figure dans ce journal.

Eric Binggeli, Syndic

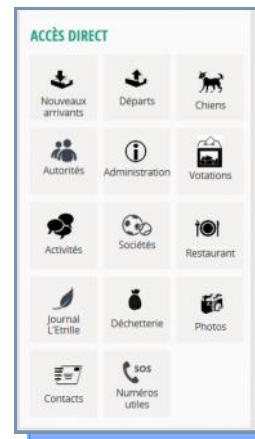


Par son nouveau site Internet, la commune de Curtilles s'est donné un outil réactif afin de communiquer les informations de base tout comme les actualités.

La page d'accueil permet d'arriver en 1-2 clics de souris à l'endroit souhaité.

Que cela soit

- l'arrivée ou le départ de la commune
- l'inscription d'un chien
- voir les dernières photos publiées
- connaître le programme des activités
- consulter les anciens numéros de l'Etrille
- savoir où voter
- les numéros utiles en cas d'urgence
- connaître le nom des autorités de Curtilles



Parmi les nouveautés sur le site nous souhaitons mettre en avant deux sujets :

**Information aux propriétaires de chiens :**

Depuis début 2016, un nouveau logiciel gère le registre national des chiens.

Ce registre AMICUS est mis à jour moyennant un identifiant personnel :

- ◆ à la fois par le propriétaire, le vétérinaire et
- ◆ par la Commune du domicile du propriétaire (donc du chien).

C'est assez complexe et nous sollicitons les propriétaires de chiens de Curtilles de mettre à jour leurs données dans [www.amicus.ch](http://www.amicus.ch).

La page du site Internet de Curtilles vous en donne les détails utiles et notre secrétaire communale est à votre disposition pour vous assister si un problème devait se poser.



**Propriétaires et locataires :**

Les démarches à entreprendre lors d'un départ ou d'une arrivée dans une commune concernent autant les locataires qui changent leur domicile que les propriétaires.

En effet tout propriétaire ou logeur d'un sous-locataire est tenu d'informer la commune de chacun des changements, départ d'un locataire ou arrivée d'une nouvelle personne ou famille dans la commune. Le délai légal pour ces annonces est de 8 jours.

Afin de faciliter les démarches de chacun, le nouveau site Internet met à disposition au téléchargement les formulaires nécessaires pour transmettre les informations. Des informations utiles sur la procédure sont également données. Le contrôle des habitants de Curtilles est là pour répondre à vos questions éventuelles et pour vous aider à accomplir ces formalités le plus simplement possible.



Et vous pouvez bien sûr vous adresser avec vos questions au bureau communal par le menu « Contacts ».

## De la passion à la profession

Le garagiste de Curtilles a du soleil dans les yeux, quand il évoque ses souvenirs d'enfance liés aux voitures.

«Tout gosse, j'ai eu les mains dans le cambouis. Mon père, Erwin, était un fondu de voitures anciennes, qu'il réparait pour leur rendre une

nouvelle jeunesse. Ma mère n'appréciait pas trop mais je l'ai vu démonter une boîte à vitesses sur la table de la cuisine»

Et puis, le destin professionnel de Michel Schächli l'éloigne un peu de sa passion. Après une formation en mécanique générale auprès du prestigieux

centre de formation Bobst, alors à Prilly, il est engagé dans l'entreprise en qualité de monteur instructeur.

Le rythme de travail laisse peu de temps pour les loisirs. C'est 200 jours ouvrables à l'étranger et de multiples voyages autour du monde,



Michel Schächli, son épouse Mona, leurs filles Christina et Lara, n'imaginaient pas une photo de famille autre qu'avec une voiture de collection, magnifiquement restaurée par le garagiste de Curtilles.

deux valises à la main. Les quelques jours de loisirs grignotés sur ces cadences sont, bien sûr, consacrés à débusquer puis à restaurer des voitures anciennes, dans une écurie désaffectée. «Mon budget ne permettait pas d'acquérir des modèles prestigieux, mais j'ai rénové quelques voitures de collection sympas.»

Le problème, souvent, était de trouver des pièces détachées, pour ces modèles anciens.

Heureusement, la «Revue automobile» était un précieux auxiliaire dans les situations désespérées. «C'est à cette époque que j'ai vraiment appris tous les secrets de la mécanique automobile», avoue le bricoleur passionné.

## Elle l'entendait arriver de loin...

Le temps de lever un peu le pied (quoique!) arrive avec la rencontre de Mona, qui deviendra son épouse et la mère de leurs deux filles, Christina et Lara.

«Je me souviens, quand j'ai connu Mona, elle était infirmière à Saint-Loup», confesse Michel. A cette époque, j'avais remis en forme une Honda S800 de collection. Le début de la zone rouge du compte-tours marquait 8500 tours...

Elle m'entendait arriver à des kilomètres avant Pompaples et avait ainsi largement le temps de se préparer!

On en rit encore, surtout qu'elle aimait bien la conduire aussi.»

## Pourquoi le garage de Curtilles?

«Ça s'est fait assez naturellement, explique Michel Schächli. Nous habitons à Penthaz mais je connaissais Lucens et la région, pour avoir passé bien des vacances chez mes grands-parents, près de la gare de Lucens.

Gosse, j'ai même pêché dans la Broye. Aussi, lorsque mon père, qui connaissait Ulrich Mühlemann, m'a dit qu'il cherchait à remettre son garage, je m'y suis intéressé. Nous nous sommes rencontrés et l'affaire s'est faite. J'étais conscient qu'avec mon statut chez Bobst, j'allais financièrement devoir réduire la voilure mais, en revanche, quelle amélioration de notre qualité de vie!»

Pour le garagiste de Curtilles, le fait de vivre en famille, voir sa fille aînée lui sauter au cou en rentrant de l'école et la cadette lui courir autour dans le garage, assortissant ses incessants va-et-vient d'un joyeux commentaire de son cru, représente une valeur inestimable. Surtout que Mona, qui a pris un congé professionnel sabbatique, est là, elle aussi, tous les jours. En charge de l'administration du garage, elle apporte une précieuse contribution au bon fonctionnement du commerce qui offre du travail à un ouvrier et, bientôt, à un nouvel apprenti.

«Ici, nous avons tout de suite été bien accueillis», relève

Michel Schächli, face à son épouse qui acquiesce avec le sourire. Elle ajoute que les parents de Michel se sont mariés à l'église de Curtilles, alors qu'eux y ont baptisé Lara, la cadette, née depuis qu'ils habitent au village. «Comme un signe», explique-t-elle.

## La boucle est-elle bouclée?

Ils sont arrivés au village à fin décembre 2010 et le garage a ouvert ses portes aux premiers jours de janvier 2011.

Alors, de la passion à la profession, la boucle est-elle bouclée ?

Michel Schächli explique que ça n'est pas si simple. Bien sûr, il a encore de magnifiques voitures de collection en attente de rénovation. Mais la priorité, c'est la clientèle du garage.

D'abord gagner sa vie puis, s'il reste quelques loisirs, se pencher sur les modèles anciens et participer à quelques virées, avec des amis qui partagent la même passion.

Et, pourquoi pas, connaître parfois la griserie de rouler sur un circuit ?

Un équilibre bien maîtrisé et si ça n'est pas ça, le bonheur de vivre, ça y ressemble furieusement.

Jean-Daniel Fattebert

## Magique

Dans notre vie moderne, de plus en plus rapide et intense, où chaque minute est comptée, le besoin de prendre l'air, le contact avec la nature sont devenus des habitudes auxquelles peu de monde aimerait renoncer. L'offre est vaste et nos techniques d'informations digitales nous offrant, en peu de clics, de dénicher les endroits les plus magiques et ensuite nos moyens de transport, nous permettent de nous y rendre peu de temps après.

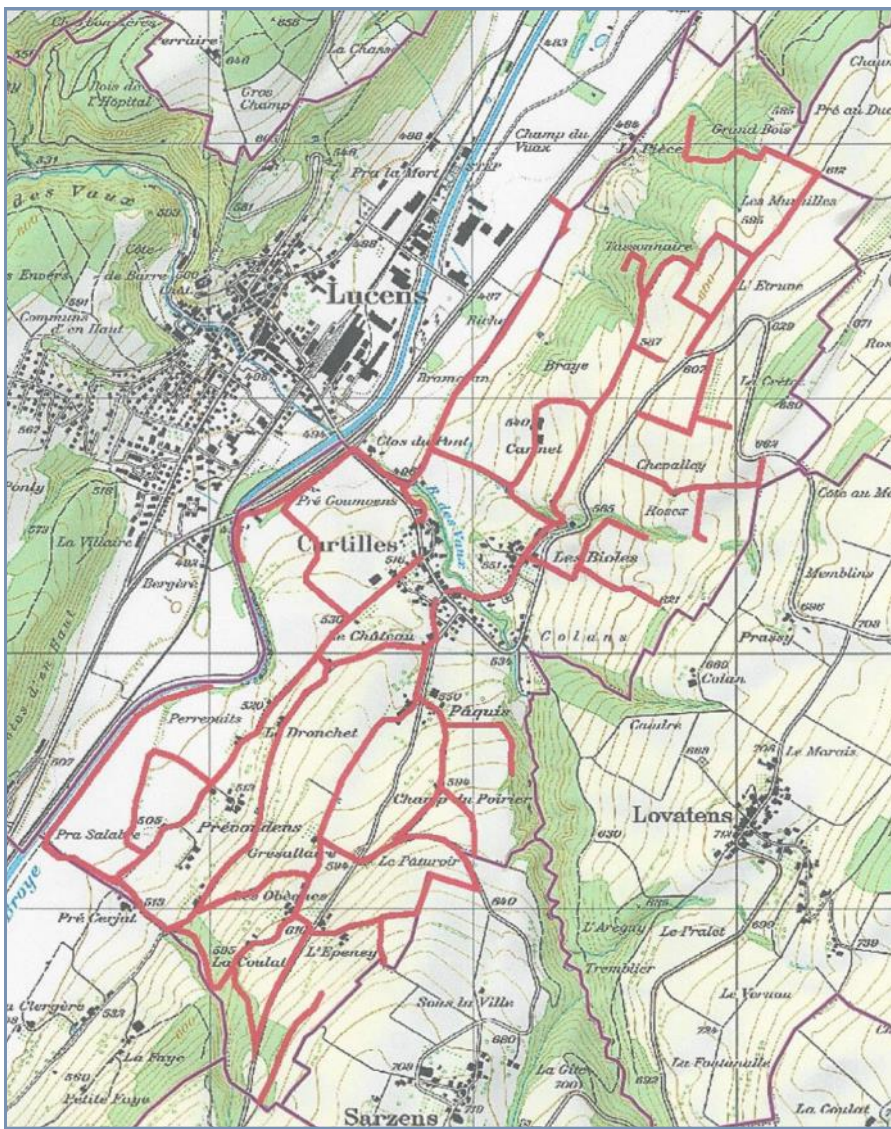
Mais en somme pourquoi prendre le large alors que devant notre porte se trouvent d'innombrables possibilités de promenade ?! Cultivons un peu le chauvinisme et regardons ce qui existe dans notre commune !

La représentation ci-après met en évidence sur un plan aux 25'000 les routes et chemins communaux ainsi que les chemins ruraux, chemins forestiers et sentiers (cf. signes conventionnels de l'office fédéral de la topographie).

Toutes ces voies de circulation se trouvent en bonne partie sur le domaine communal et certains tronçons sur les propriétés privées, mais pourvus d'un droit de passage. Ils sont donc accessibles à tout un chacun et forment un vaste réseau d'environ 24 kilomètres de découvertes.

Un certain nombre de chemins ruraux ou forestiers se terminent en cul-de-sac, car ils ont été aménagés à l'époque pour desservir les champs ou les bois les plus retirés afin de permettre leur exploitation. Certains d'entre eux ont été bétonnés lors des remaniements parcellaires alors que d'autres ont gardé leur caractère d'antan et ne sont plus aujourd'hui, pour la plupart, utilisés, mais ils subsistent sur la carte. C'est précisément ces petits sentiers qui offrent le plus d'attrait pour les promeneurs et baladeurs, à pieds ou à cheval, à la découverte de la nature.

Il n'existe pas vraiment de statistique de fréquentation des différents itinéraires, mais il semblerait que le sud de la commune offre un peu plus de possibilités en termes de circuits. Les tronçons se terminant en cul-de-sac ne sont pas particulièrement intéressants pour les promenades, à moins que les usagers imaginent et empruntent un itinéraire qui ne figure pas sur la carte. Dans ce cas, ils se trouveront la plupart du temps sur des propriétés privées, soit des bandes herbeuses, des lisières de forêts ou des bords de



haies ou encore de champs cultivés. Dans ces situations les usagers doivent être conscients que ces espaces ne leur sont, à priori, pas réservés.

On observe çà et là des petits droits d'usage qui s'installent au fil des années.

Dans la mesure du consentement des agriculteurs et si aucun dommage n'est produit aux cultures cette situation peut être tolérée.



Chute du ruisseau de la Gotte délimitant les communes de Curtilles et de Moudon



Exemple d'un sentier sauvage nécessitant le consentement de l'agriculteur

Pour la bonne cohabitation entre usagers et bordiers, chaque utilisateur est prié d'adopter un comportement adéquat :

- ⇒ Utiliser en priorité les chemins et les nettoyer en cas de salissure
- ⇒ Ne pas jeter de débris dans la nature
- ⇒ Ne pas marcher dans les champs, dans l'herbe
- ⇒ Ne pas souiller l'herbe avec des crottes diverses, l'herbe est la nourriture des ruminants...
- ⇒ En cas de circulation « hors-piste » s'assurer que cette dernière est tolérée !

Le printemps est là, les chemins de Curtilles vous attendent, bonne route !

## Curtilles 1966-1967



Fin de l'Ecole Normale et attribution d'un premier poste.

J'annonce la nouvelle autour de moi :

- Ils m'envoient enseigner à Curtilles, un petit village de la Broye...

Quelle horreur ! C'est un trou perpétuellement noyé dans le brouillard. Ma pauvre, tu vas déprimer !

Imaginez mon appréhension en entendant cette mise en garde. Heureusement la réalité s'est révélée bien différente.

On est en septembre 1966. J'ai 20 ans à peine, dont 19 passés à Bruxelles, et, en poche, un diplôme tout frais d'enseignante primaire, le sésame qui m'ouvre enfin les portes de la vie active.

### Premier contact, premières habitudes.

La classe unique regroupe tous les enfants de Curtilles. Une vingtaine d'élèves âgés de 6 à 12 ans. Qui sait ce qu'ils pensent en découvrant cette nouvelle maîtresse qui parle avec un drôle d'accent ? Ils me scrutent et, dans leurs yeux, je devine d'énormes points d'interrogation.

Moi j'ai l'impression d'être Blanche-Neige face à 20 petits nains qui m'appellent joliment «maîtresse».

La classe est peu nombreuse par rapport aux effectifs actuels mais elle exige un sacré sens de l'organisation car tous les niveaux



sont représentés, de l'école enfantine à la sixième. Je découvre ce qu'est le stress, un terme qui n'existe pas encore en ce temps-là.

La surprise pour moi c'est de découvrir les avantages de la situation. Les grands acquièrent le sens des responsabilités en devant s'occuper des petits. Et



ceux-ci, par curiosité, emmagasinent inconsciemment les notions inculquées à leurs aînés. Tout cela de gagné pour le futur.

J'habite à Lucens et rejoins tous les jours l'école en Vélo Solex. Gare aux plaques de verglas en hiver ! Combien de fois n'ai-je pas dérapé dans le virage final, pour le plus grand plaisir des enfants...

Une concierge allume tous les matins le vieux poêle à bois au milieu de la classe, prodiguant une douce chaleur tout au long de la journée.

A midi, je prends mes repas chez les Berger, les postiers du village. C'est Madame Berger qui m'apprend les rudiments de la cuisine. Aujourd'hui encore, je garde précieusement ses recettes dont celle de la délicieuse croustade à la viande.

### La fête de Noël.

A la demande du Pasteur, nous organisons tous ensemble la fête de Noël 1966 dans l'église de Curtilles. Des semaines de répétitions fiévreuses et, enfin, le grand jour ! Le trac nous étreint mais finalement la crèche vivante se déroule parfaitement entre chants et danses, sous les regards émus du public.

Comme par miracle, de la musique retentit.

Annette Leemann





Un grand merci à nos deux Municipaux sortants ainsi qu'à notre ex-secrétaire communale pour l'engagement réalisé au sein de notre collectivité : Willy Chuard durant 8 ans, Myriam Marcuard durant 18 ans et Laurent Aguet durant 22 ans.

Le 28 février 2016 ont été brillamment réélus les 3 Municipaux sortants :  
notre Syndic Eric Binggeli, Eric Bessard et Ruedi Hofer.  
Rejoignent l'équipe en place les deux nouveaux : Félix Luder et Pierre-André Décosterd.



L'équipe de la nouvelle Municipalité pour 2016-2021 entoure la nouvelle secrétaire communale, Doris Agazzi : Eric Binggeli, sortant, Pierre-André Décosterd et Félix Luder, nouveaux, Ruedi Hofer et Eric Bessard, sortants (de gauche à droite).

## Gaston Protti - 90 ans

10

Marie Protti, l'épouse du jubilaire, décédée il y a un an, peu avant ses 90 ans à elle, avait souhaité recevoir une belle

lampe pour éclairer ses lectures. Le temps de la lui offrir ayant manqué, c'est son mari qui l'a reçue, en même temps que

quelques bonnes bouteilles de vin, pour ses 90 ans à lui.

Bon anniversaire et merci



Ruedi Hofer ( à droite) anime la séance photo et réussit à nous offrir les sourires radieux du jubilaire **Gaston Protti**, de sa fille Claudine Delley, ainsi que celui d'Eric Binggeli.

## Soutenez les annonceurs de Curtilles ...

**MS CONSTRUCTION**  
*Maçonnerie - Béton armé*

Tél: 079 401 44 00  
Fax: 021 906 70 47 **1521 CURTILLES**

**Rattaz** Maîtrise fédérale  
Plâtrerie - Peinture  
Crépis - Patines  
Papiers-peints  
Rénovation façades - Echafaudages

1521 CURTILLES Tél./Fax 021 906 80 77

**Garage Michel Schäppi SÀRL**  
**1521 Curtilles**  
**Tél. 021 906 88 44**



Pour plus d'infos, visitez notre site :  
[www.garagemichelschaepi.ch](http://www.garagemichelschaepi.ch)

A donner : tables en bois \*

- ❖ 4 tables de 200 cm x 75 cm
- ❖ 1 table de 310 cm x 75 cm

*\* de conception robuste et en parfait état \**  
*Provenance : salle du collège de Curtilles*

*Intéressé ?*

**\*Contacter : Ruedi Hofer 077 / 466 90 17**

Date	Descriptif	Organisation
Mercredi 8 juin	Course des seniors 2016, vers Bresse	Curtilles animations
Samedi 1 <sup>er</sup> août	Fête Nationale (lire ci-dessous)	Sté Jeunesse de Curtilles
Samedi 20 août	Sunrise open air	Sté Jeunesse de Curtilles
Dimanche 21 août	Fête de l'été à la place du Collège	Curtilles animations
Samedi 19 novembre	Activité de Noël pour les enfants	Curtilles animations
Samedi 17 décembre	Noël au Village avec son traditionnel Vin chaud	Sté de tir sportif



## Quelques rappels... Merci

### Bois pour le feu du 1<sup>er</sup> août

La Municipalité a décidé de renoncer à l'utilisation de bois provenant de privés pour réaliser le traditionnel feu du 1<sup>er</sup> août.

Nous souhaitons ainsi proposer un feu de fête nationale à l'image de celui de l'année 2015.

En effet celui-ci, bien que

modeste en grandeur a rempli sa fonction à notre entière satisfaction et nous pensons qu'il a ravi toutes les personnes présentes ce soir-là.

Nous préservons ainsi de clous, charnière etc... le sol de l'agriculteur qui met gracieusement son terrain à la disposition de la communauté.

De plus, nous respectons l'intention du législateur qui

demande à ce que les déchets soient incinérés dans des lieux prévus à cet effet.

Nous espérons que la population du village comprendra cette décision et nous vous attendons nombreux le soir de notre fête nationale.

Le lieu de la fête sera communiqué sur notre site Internet

La Municipalité

### Détenteurs d'animaux circulant sur la voie publique

Malheureusement, la Municipalité doit constater régulièrement des souillures dues aux chiens et chevaux sur les trottoirs, chemins ou autres lieux publics de la commune.

Nous rappelons ainsi les articles 31, 67 et 68 du règlement communal de police :

« Toute personne qui salit la voie publique est tenue de la remettre immédiatement en état de propreté. »

*« Les détenteurs d'animaux sont tenus de prendre toutes mesures utiles pour les empêcher de salir la voie publique, notamment les trottoirs, les parcs et promenades publics ainsi que d'errer sur le domaine public »*

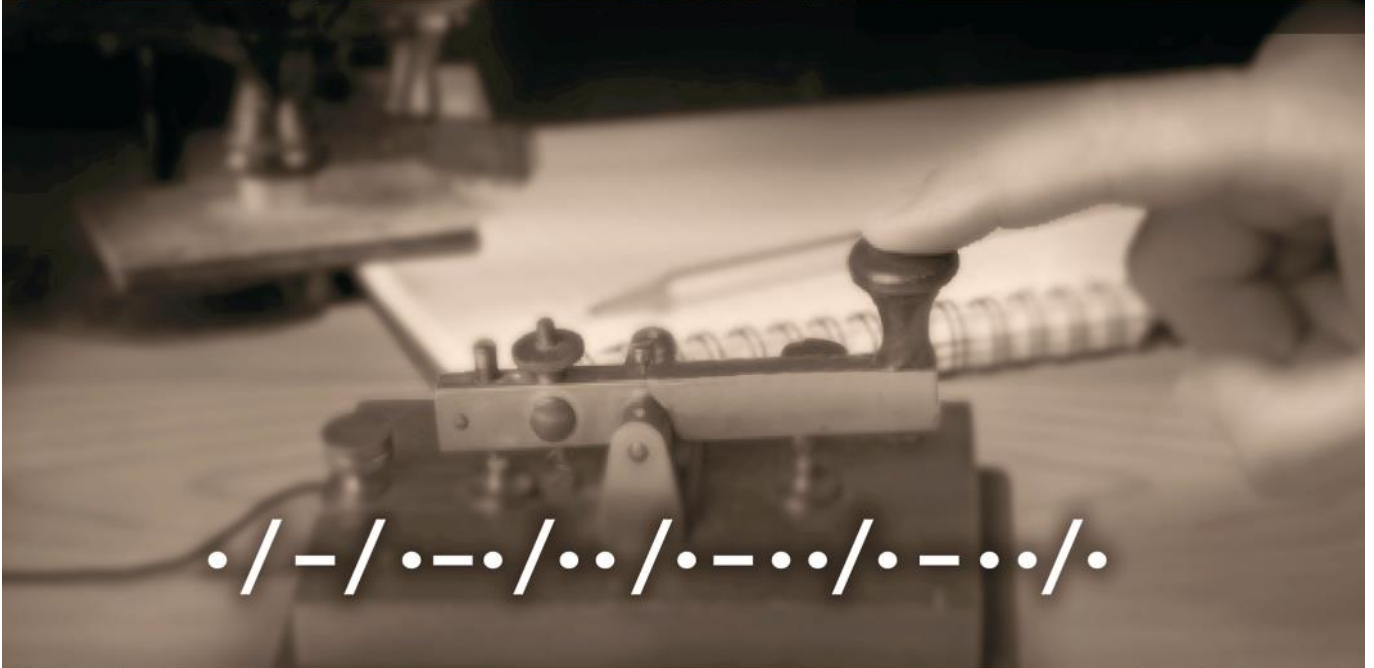
*« Les propriétaires de chiens doivent les annoncer au bureau communal dans les 15 jours dès leur acquisition ou dans les 90 jours dès la naissance (c'est possible via le site Internet). Chaque chien doit porter une puce électronique... Sur la voie publique ou dans un lieu accessible au public, toute*

*personne accompagnée d'un chien doit le tenir en laisse »*

Dès lors, pour une bonne convivialité communale, la Municipalité prie chaque détenteur d'animal de bien vouloir faire le nécessaire afin de respecter ces directives et de permettre ainsi à chaque habitant d'utiliser les chemins, trottoirs ou autres lieux publics dans les meilleures conditions.

D'avance un grand merci au nom de tous et toutes.

La Municipalité



• / - / • - • / • • / • - • • / • - • • / •

